

Conditions Générales de Location

1. Réservation de séjour : Remplir le contrat de location accompagné de l'acompte correspondant soit 20% du montant du séjour, augmenté de **26 €** pour frais de dossier à régler à l'ordre de : **SARL Camping Le Pontet**. L'encaissement de votre versement ne sera effectué que si nous avons la possibilité de répondre favorablement à votre demande.

2. Règlement du séjour : A réception de votre contrat de location et de votre acompte, nous vous enverrons une confirmation de location.

3. Divers : Les arrivées se font après **15H** et les départs avant **10H**.

Du **26/06 au 04/09** les locations se font uniquement à la semaine, du samedi au samedi. La location est faite à titre strictement personnel.

Le locataire ne pourra en aucun cas sous-louer ni céder sa location sans le consentement de la direction du camping. Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.

4. Caution : Une caution de **150 €** vous sera demandée le jour de votre arrivée. Cette caution sera restituée à la fin du séjour, après inventaire et déduction si nécessaire des frais de remise en état des lieux ou remplacement du matériel manquant.

- Une somme de 30 € sera retenue si le mobil home n'a pas été correctement nettoyé avant le départ.

- Le matériel d'équipement de chaque mobil home fait l'objet d'un inventaire chiffré qui vous sera remis le jour de votre arrivée. Toute anomalie constatée est à signaler le jour même.

5. Annulation de séjour : En cas d'annulation, il vous sera retenu :

- Les frais de dossier.

- Un montant égal à 20% du coût intégral du séjour si l'annulation intervient plus de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée.

- Le montant total du séjour si l'annulation intervient dans les 30 jours qui précèdent la date initialement prévue de votre arrivée.

- Le courrier d'annulation doit nous parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception, la date de la Poste faisant foi.

La Direction